

CECOP

Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique

LES FRANCAIS ET LEUR RETRAITE

Une enquête CECOP/CSA pour Le Cercle des épargnants

Note d'analyse

Février 2009

CECOP

S.A. au capital de 38.112,25 euros

Siège social : 15, rue d'Estrées - 75007 Paris

Bureaux et correspondance : 6, rue Joseph Bara 75006 Paris

Tél : 01 40 46 05 85 - e-mail : cecop.sondages@wanadoo.fr

RCS Paris B 415 278 092 00010

PRESENTATION

- ⇒ A la demande du **Cercle des épargnants**, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conçu et conduit une grande enquête sur les Français et leur retraite, une étude conduite chaque année depuis 2006.
- ⇒ Les interviews confiées à l'institut CSA ont été réalisées par téléphone les 21 et 22 janvier 2009.
- ⇒ L'enquête a été conduite auprès d'un échantillon national représentatif de 1007 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

- 1 -

**La crise ne modifie pas en profondeur les attitudes
des Français face à la retraite**

Un contexte dominé par la crise avec une volonté d'effort accru vers l'épargne

→ Les effets de la crise se font sentir et se traduisent davantage par des intentions d'épargne de précaution que par un soutien à sa propre consommation.

En ce début d'année, les effets de la crise se font sentir pour plus de quatre Français sur dix. C'est avant tout la tentation de l'épargne de précaution qui domine : 27% des Français déclarent ainsi avoir l'intention d'épargner « davantage par précaution » ; 16% veulent à l'inverse puiser dans leur épargne pour soutenir leur consommation.

<i>Durant l'année 2009, comptez-vous :</i>	Ensemble des Français
- épargner davantage par précaution	27%
- puiser dans votre épargne pour soutenir votre consommation	16%
- Ni l'un, ni l'autre	55%

→ Cette façon de voir est partagée quel que soit le niveau de revenus.

Cette attitude concerne quasiment à égalité toutes les catégories de revenus. Y compris, c'est à noter, les revenus les plus bas qui ont pourtant une très faible capacité d'épargne.

NIVEAU DE REVENUS MENSUELS	Epargner davantage par précaution	Puiser dans votre épargne pour soutenir votre consommation	Ni l'un, ni l'autre
- 1000 € ou moins	22%	15%	63%
- De 1 001 € à 1 500 €	26%	14%	58%
- De 1 501 € à 2 000 €	29%	17%	52%
- De 2 001 € à 3 000 €	30%	17%	52%
- De 3 001 € à 4 500 €	28%	14%	57%
- Plus de 4 500 €	28%	16%	56%

→ Les revenus modestes comme les revenus aisés envisagent donc de faire face à la difficile année 2009 en consentant un effort accru vers l'épargne de précaution.

L'inquiétude des Français pour leur retraite, toujours forte, ne s'accroît pas malgré la crise

→ A l'inquiétude rémanente sur les retraites ne se surajoute pas une préoccupation nourrie par la crise économique.

Une proportion quasi constante de Français –deux sur trois environ- se déclare inquiète pour sa retraite. Alors que la crise est dans les esprits et se manifeste par le repli vers l'épargne, on aurait pu s'attendre à un accroissement de l'inquiétude sur les retraites. Il n'en est rien. 59% des Français cette année contre 61% en 2008 et même 64% en 2007 se disent « inquiets pour leur retraite ».

<i>Vous personnellement, quand vous pensez à votre retraite, êtes-vous :</i>	2006	2007	2008	2009
Confiant	18%	19%	26%	19%
Inquiet	61%	64%	61%	59%
Ni confiant, ni inquiet	21%	16%	11%	21%

→ La préoccupation pour les retraites reste un phénomène structurel

La question des retraites n'est pas, dans l'esprit du public, totalement déconnectée de la conjoncture, mais les perceptions à l'égard de sa propre retraite sont structurelles et désormais assez homogènes. En témoignent les évolutions de l'inquiétude depuis 2007 :

→ Un phénomène sociologique...

Les catégories sociales modestes sont toujours es plus inquiètes face à l'avenir. Mais depuis 2007, ce sentiment a reculé parmi elles les rapprochant des catégories supérieures.

<i>Inquiétude pour sa retraite</i>	2007	2009
PROFESSION		
Cadre supérieur	58%	57%
Profession intermédiaire	62%	65%
Employé	81%	75%
Ouvrier	78%	68%

→ ... et inter-générationnel

Structurellement, l'inquiétude est la plus grande parmi les actifs, jeunes ou d'âge intermédiaire (25-49 ans). Mais depuis 2007, l'inquiétude des tranches d'âge plus jeunes a diminué

<i>Inquiétude retraite</i>	2007	2009
AGE		
- 18 à 24 ans	67%	60%
- 25 à 34 ans	73%	69%
- 35 à 49 ans	73%	68%
- 50 à 64 ans	62%	59%

→ La crise n'aggrave pas l'inquiétude face à leur retraite des publics potentiellement les plus fragiles face aux conséquences éventuelles de la situation économique et sociale du moment (jeunes, catégories modestes)

Dans ce contexte de crise, la pratique de l'épargne retraite connaît une amélioration

→ La crise favorisant l'épargne de précaution, l'effort en faveur de l'épargne retraite tend à en bénéficier.

La proportion de Français déclarant épargner en vue de financer leur retraite augmente régulièrement ces dernières années : de 49% en 2007 à 59% aujourd'hui. Le niveau d'épargne déclaré est ainsi au plus haut dans nos enquêtes depuis leur mise en place en 2006. Ce résultat est encourageant, mais il convient de souligner que c'est l'épargne occasionnelle qui progresse et non l'épargne régulière ou systématique.

<i>Personnellement, épargnez-vous (ou avez-vous épargné) en vue de financer votre retraite ?</i>	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009 / 2008
Oui	51%	49%	54%	59%	+5
- Oui, très régulièrement	22%	21%	21%	21%	
- Oui, par versements annuels	7%	6%	7%	7%	
- Oui, quand c'est possible	22%	22%	26%	31%	+5
- Non	49%	50%	45%	40%	

→ L'épargne retraite est alimentée par l'épargne de précaution.

En réalité, l'épargne retraite ne souffre pas de la tentation du repli général des Français sur l'épargne, elle en profite même en partie. Ceux qui ont l'intention d'accroître cette année leur épargne de précaution ne le font pas au détriment de l'épargne retraite, mais au profit de celle-ci. Là encore sous forme de versements occasionnels (34%)

<i>Epargnez-vous (ou avez-vous épargné) en vue de financer votre retraite ?</i>	Ensemble 2009	Intention pour 2009		
		<i>Puiser dans votre épargne</i>	<i>Epargner davantage</i>	<i>Ni l'un, ni l'autre</i>
Oui	59%	64%	64%	55%
- Oui, très régulièrement	21%	26%	26%	17%
- Oui, par versements annuels	7%	8%	4%	7%
- Oui, quand c'est possible	31%	30%	34%	31%
- Non	40%	36%	35%	45%

La visibilité et l'information sur les retraites s'améliorent

→ La visibilité qu'ont les Français des revenus pour leur retraite, bien qu'encore très minoritaire, s'améliore.

Pour la première fois depuis 2006, on enregistre une amélioration nette et significative de la visibilité des revenus futurs des actifs lorsqu'ils seront à retraite, qui s'accompagne d'un progrès plus léger sur la qualité de l'information.

Avez-vous une vision claire de vos revenus futurs lorsque vous serez en retraite ? (question posée aux actifs)	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009 / 2008
Oui	23%	22%	23%	30%	+ 7
Non	77%	75%	72%	69%	

Cependant, les progrès les plus marquants concernent les plus inquiets

Vision claire	2008	2009	Evolution
- Confiant pour sa retraite	46%	45%	- 1
- Ni confiant, ni inquiet	21%	30%	+ 9
- Plutôt inquiet	17%	26%	+ 9
- Tout à fait inquiet	16%	30%	+14

Et les personnes ayant des revenus plutôt modestes ou moyens inférieurs.

Vision claire	2008	2009	Evolution
- 1000 € ou moins par mois	17%	26%	+ 9
- De 1 001 € à 1 500 €	25%	35%	+10
- De 1 501 € à 2 000 €	14%	25%	+11
- De 2 001 € à 3 000 €	20%	27%	+ 7
- De 3 001 € à 4 500 €	38%	41%	+ 3
- Plus de 4 500 € par mois	36%	32%	- 4

→ Cette visibilité s'accompagne d'un progrès faible mais régulier du sentiment d'être bien informé.

Pour vous constituer une épargne retraite, avez-vous (ou aviez-vous) le sentiment d'être :	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009 / 2008
- Bien informé	45%	42%	47%	49%	+2
- Pas bien informé	55%	55%	50%	48%	- 2

L'amélioration de la visibilité des revenus retraites est en soi une bonne nouvelle. **Il est cependant essentiel de noter que cette plus grande visibilité peut être un facteur anxigène pour les revenus modestes ou moyens inférieurs, sauf à mieux les accompagner dans leurs efforts de préparation à la retraite.**

-2-

**Les Français se montrent assez positifs sur les évolutions
en cours sur l'organisation des retraites**

La perspective de travailler jusqu'à 62 ans commence à s'installer dans l'opinion

➤ Au niveau de l'acceptation individuelle

En un an, la majorité s'est inversée. En 2008, 52% des Français refusaient l'idée de travailler jusqu'à 62 ans avant de prendre leur retraite. Cette année, une courte majorité y est prête, marquant en un an un progrès de sept points.

<i>Vous-même, êtes-vous prêt à travailler jusqu'à 62 ans avant de prendre votre retraite? (Question posée aux actifs)</i>	2008	2009
« Tout à fait » ou « Plutôt »	42%	49%
« Plutôt pas » ou « Pas du tout »	52%	48%

Une opportunité pour les revenus moyens

Les progrès sont les plus élevés auprès des revenus moyens, qui peuvent voir dans l'allongement de la durée du travail, une opportunité d'améliorer leur retraite

REVENUS MENSUELS	2008	2009	
- 1000 € ou moins	34%	32%	- 2
- De 1 001 € à 1 500 €	41%	44%	+ 3
- De 1 501 € à 2 000 €	37%	60%	+23
- De 2 001 € à 3 000 €	37%	48%	+11
- De 3 001 € à 4 500 €	53%	49%	- 4
- Plus de 4 500 €	51%	57%	+ 6

Un début d'acceptation à gauche

L'idée progresse auprès des sympathisants de gauche sans qu'elle soit toutefois majoritairement acceptée par eux.

PREFERENCE PARTISANE	2008	2009	Evolution
- Gauche	30%	45%	+15
- Centre	55%	63%	+ 8
- Droite	64%	68%	+ 4

Le risque du remplacement de l'épargne

C'est auprès de ceux qui n'épargnent pas pour leur retraite que l'idée progresse le plus. **Le risque peut être que l'allongement des annuités de cotisation soit perçu comme un remplacement de l'épargne individuelle.**

EPARGNE POUR SA RETRAITE	2008	2009	Evolution
- Oui	48%	52%	+ 4
- Non	35%	45%	+10

➤ Egalement au niveau d'une perception plus favorable de l'univers des entreprises

Au-delà de l'acceptation personnelle, les Français ont le sentiment que les possibilités de travailler plus longtemps s'ouvrent davantage dans le milieu du travail. Près des deux tiers d'entre eux pensent qu'ils pourraient travailler dans leur entreprise ou leur secteur jusqu'à 62 ans. Ceci n'est certes pas vrai dans toutes les catégories sociales. Parmi les ouvriers, seuls 50% partagent ce sentiment, score qui atteint 78% chez les cadres. Mais ce résultat constitue en soi une évolution positive.

<i>Et pensez-vous que vous pourriez rester, si vous le vouliez, travailler dans votre entreprise (ou une entreprise de votre secteur d'activité) jusqu'à 62 ans ? (Question posée aux actifs)</i>	2009
« Tout à fait » ou « Plutôt »	62%
« Plutôt pas » ou « Pas du tout »	36%

La possibilité du cumul emploi retraites relativement bien accueillie

→ La possibilité du cumul emploi retraite assez bien acceptée

Seulement, 16% des personnes interrogées pensent qu'il faut en interdire la possibilité.

Estimez-vous qu'en France, il faut :	2009
- laisser ouvertes les possibilités de cumul emploi-retraite	50%
- en limiter les possibilités	28%
- ou l'interdire	16%

→ Des réticences à gauche et parmi les catégories modestes, mais un fort soutien parmi les jeunes.

La question du cumul emploi-retraite reste empreinte de clivage politique. Les sympathisants de gauche sont encore réticents à cette idée.

PREF PARTISANE	Pour cumul emploi-retraite	Le limiter ou l'interdire
- Gauche	42%	52%
- Centre	53%	46%
- Droite	64%	31%

Le cumul emploi retraite passe mieux auprès des catégories aisées que des catégories plus modestes. En raison sans doute du manque de possibilités pour les plus modestes de sa mise en pratique.

PROFESSION	Pour cumul emploi-retraite	Le limiter ou l'interdire
- Cadres sup.	51%	48%
- Prof. Int.	54%	43%
- Employé	43%	51%
- Ouvrier	46%	51%

Les plus jeunes sont ceux qui sont les plus favorables à la perspective du cumul emploi retraite. Ils sont également les plus ouverts à l'idée de travailler plus longtemps.

AGE	Pour cumul emploi-retraite	Le limiter ou l'interdire
- 18 à 24 ans	52%	39%
- 25 à 34 ans	55%	39%
- 35 à 49 ans	48%	48%
- 50 à 64 ans	49%	47%
- 65 ans et plus	47%	43%

Quelques réserves toutefois sur les évolutions en cours

→ Le travail jusqu'à 62 ans, plus subi que choisi

En moyenne, les Français souhaiteraient prendre leur retraite à 59 ans et demi, tout en pensant que dans les faits ils la prendront à 61 ans et demi. La différence de deux ans laisse penser que l'acceptation du report de l'âge du départ à la retraite est établie. Cependant, une vraie césure demeure autour de l'âge de référence de 60 ans. 69% des Français souhaitent partir à la retraite à 60 ans voire pour une petite partie d'entre eux avant, mais 47% seulement pensent que cela leur sera possible.

	Souhaitent prendre leur retraite ...	Pensent la prendre ...	DECALAGE
- ... A 55 ans ou moins	16%	10%	
- ... A 59 ans ou moins	23%	16%	
- ... A 60 ans ou moins	69%	47%	+22
- ... A 64 ans ou moins	73%	58%	
- ... A 65 ans et plus	17%	27%	

Ceux qui souhaitent partir à 60 ans pile résistent à l'hypothèse du recul de l'âge du départ à 62 ans.

AGE SOUHAITE DU DEPART A LA RETRAITE	Opinion sur travailler jusqu'à 62 ans	
	Pour	Contre
- A 55 ans ou moins	21%	77%
- De 56 à 59 ans	28%	72%
- A 60 ans	46%	51%
- De 61 à 64 ans	95%	5%

→ Incompréhension devant l'obligation de licencier les salariés qui souhaitent travailler jusqu'à 70 ans

Même ceux qui souhaitent partir à la retraite après 60 ans considèrent que cette réforme est plus un recul qu'un progrès, signe de l'incompréhension à laquelle elle se heurte dans l'opinion.

Les employeurs du privé ne peuvent plus mettre leurs salariés à la retraite d'office avant 70 ans, sauf à devoir les licencier en leur accordant des indemnités. Estimez-vous que pour les droits des salariés, c'est :	2009
- un progrès	18%
- un recul	44%
- Ni l'un, ni l'autre	34%

- 3 -

Les priorités pour les retraites : une préparation plus précoce et la conciliation des systèmes collectifs et de l'épargne individuelle

La préparation de la retraite devient plus précoce

→ En moyenne, les Français considèrent qu'il faut commencer à préparer sa retraite autour de 35 ans, mais les jeunes générations y sont encore plus sensibles.

Un glissement générationnel très net apparaît. Les jeunes générations tendent à considérer qu'il faut préparer sa retraite de plus en plus tôt sur le plan financier.

Ainsi, 50% des moins de 25 ans considèrent qu'il faut commencer à préparer sa retraite avant 30 ans ; 63% des 25-34 ans qu'il faut la préparer avant 35 ans. Pour les générations suivantes, l'idée domine encore que l'on peut la préparer plus tardivement.

A partir de quel âge pensez-vous qu'il faut se préoccuper de préparer sa retraite, notamment sur le plan financier ?	Ensemble des Français 2009	Selon l'âge des interviewés			
		Entre 18 et 24 ans	Entre 25 et 34 ans	Entre 35 et 49 ans	Entre 50 et 64 ans
A moins de 25 ans	15%	32%	13%	15%	11%
A moins de 30 ans	30%	50%	37%	27%	23%
A moins de 35 ans	49%	70%	63%	43%	45%
A moins de 40 ans	55%	72%	74%	52%	49%
A moins de 50 ans	79%	90%	95%	85%	69%

→ Les jeunes générations se montrent plus enclines à citer l'incitation à se constituer son épargne-retraite comme priorité.

Ce sont les jeunes actifs, les 25-34 ans surtout et, à un moindre degré les 35-49 ans, qui insistent le plus sur la nécessité de développer l'épargne individuelle.

Cite « l'incitation à se constituer son épargne retraite » comme priorité pour la retraite	2009
- 18 à 24 ans	24%
- 25 à 34 ans	41%
- 35 à 49 ans	34%
- 50 à 64 ans	31%
- 65 ans et plus	27%

Epargne individuelle et préparation financière précoce de la retraite sont l'apanage des jeunes générations d'actifs. Ce qui montre que les évolutions à l'œuvre dans l'opinion sont favorables au développement de l'épargne retraite.

Pas de recul de la capitalisation, à condition que le système mis en place soit mixte : répartition / capitalisation

→ Bien que la crise soit présente dans les esprits, le système par répartition comme mode d'organisation unique pour les retraites n'opère pas de retour en force.

La majorité des Français continue de penser que le système des retraites doit reposer sur un système mixte.

Au surplus, un double phénomène doit être souligné. Les catégories modestes ne plébiscitent pas plus que les autres, le système par répartition. Et si celui-ci est surtout mis en avant par les plus de 50 ans, **pour les plus jeunes, le système mixte est entré dans les esprits et la répartition seule ne fait plus illusion.**

<i>Selon vous, l'avenir des retraites doit-il reposer sur :</i>	2006	2007	2008	2009
- un système par répartition	23%	24%	27%	26%
- un système par capitalisation	13%	8%	9%	9%
- un système mixte	62%	60%	52%	52%

Autre fait marquant, l'installation du système mixte dans l'opinion va de pair avec l'idée de travailler plus longtemps. Ceux qui envisagent de prendre leur retraite entre 61 et 64 ans sont ceux qui croient le moins en la répartition et le plus en un système mixte.

<i>AGE SOUHAITE DU DEPART A LA RETRAITE</i>	Par répartition	Par capitalisation	Mixte
- A 55 ans ou moins	27%	6%	57%
- De 56 à 59 ans	28%	14%	53%
- A 60 ans	29%	7%	51%
- De 61 à 64 ans	15%	8%	65%

→ Ne pas confondre système mixte et financement individuel.

Pour les Français en revanche, l'idée d'un système de retraite qui reposerait sur les ménages eux-mêmes est à exclure. Les plus jeunes, en pointe en faveur du système mixte, souhaitent moins que les autres, que l'on s'oriente vers une responsabilisation purement individuelle.

<i>A l'avenir, qui, selon vous, devra prendre principalement en charge le financement des retraites ?</i>	2006	2009
- La Sécurité sociale / L'Etat	49%	53%
- L'employeur	17%	20%
- Les ménages eux-mêmes	33%	20%

Un même souhait pour l'épargne retraite : systèmes collectifs et incitation à l'épargne individuelle comme chantiers à mener de concert

→ Au niveau de l'organisation d'ensemble, le développement des systèmes d'épargne retraite dans les entreprises reste la première priorité pour les Français, suivie de près par la nécessité d'inciter chacun à se constituer une épargne-retraite. Après le passage de la durée des cotisations à 41ans, l'idée d'allonger à nouveau le nombre d'années de cotisations recule naturellement.

<i>Pour assurer l'avenir du système des retraites, que faudrait-il faire en priorité selon vous ?</i>	2008	2009	
- Développer dans les entreprises privées les systèmes d'épargne retraite collective (par versement des salariés et de l'employeur)	29%	36%	+7
- Inciter chacun à se constituer son épargne retraite	25%	32%	+7
- Reculer l'âge légal de départ à la retraite	19%	15%	
- Augmenter le montant des cotisations	18%	15%	
- Allonger le nombre d'années de cotisations pour avoir droit à une retraite à taux plein	21%	13%	- 8
- Baisser le montant des pensions	2%	4%	

→ Au niveau individuel, l'épargne reste la piste privilégiée.

<i>Dans la préparation de votre retraite, qu'est-ce qui vous paraît (ou vous a paru) particulièrement important ?</i>	2008	2009
- Mettre suffisamment d'argent de côté pour disposer de revenus complémentaires	39%	39%
- Pouvoir disposer d'un travail jusqu'à l'âge de la retraite	35%	32%
- Etre sûr de disposer de tous vos papiers de reconstitution de carrière	20%	26%
- Disposer de produits d'épargne adaptés pour vous constituer un capital ou une rente pour votre retraite	26%	25%
- Pouvoir évaluer à tout moment les revenus dont vous êtes assuré de disposer pour votre retraite	19%	23%
- Travailler dans une entreprise disposant d'un système d'épargne retraite collective	18%	20%
- Pouvoir travailler au-delà de l'âge légal de la retraite	12%	13%

Pour les Français, l'épargne collective en entreprise reste un objet de désir et l'épargne retraite individuelle une valeur refuge. Pour les promoteurs de l'épargne retraite, il conviendrait de pouvoir jouer sur ces deux leviers.

L'allongement de la durée du temps de travail n'est pas l'ennemi de l'épargne salariale, à condition de valoriser l'épargne collective.

→ Pour ceux qui acceptent l'idée d'un report de l'âge de la retraite, l'effort d'épargne retraite individuelle n'entre pas en contradiction avec l'acceptation de l'allongement de la durée du travail.

La préoccupation de ceux qui souhaitent partir plus tard à la retraite et de pouvoir conserver un emploi.

Mais, à leurs yeux, ceci n'est pas incompatible avec le fait d'épargner.

AGE SOUHAITE POUR DEPART RETRAITE	Priorité pour sa propre retraite	
	Mettre suffisamment d'argent de côté	Disposer d'un travail jusqu'à la retraite
- A 55 ans ou moins	46%	28%
- De 56 à 59 ans	39%	24%
- A 60 ans	39%	36%
- De 61 à 64 ans	45%	42%

→ Cependant, la promotion du report à 62 ans de l'âge légal du départ à la retraite devrait aller de pair avec celle des systèmes d'épargne-retraite collectifs.

En effet, ceux qui souhaitent partir plus tard avant de prendre leur retraite sont aussi ceux qui souhaiteraient pouvoir disposer de systèmes de retraite collectifs dans les entreprises.

AGE SOUHAITE DU DEPART A LA RETRAITE	Priorité pour assurer l'avenir des retraites	
	Développer dans les entreprises l'épargne retraite collective	Inciter chacun à se constituer son épargne retraite
- A 55 ans ou moins	35%	35%
- De 56 à 59 ans	34%	30%
- A 60 ans	38%	31%
- De 61 à 64 ans	52%	33%

Les promoteurs de l'épargne retraite ne doivent pas craindre l'effet d'opportunité que pourrait créer l'allongement de la durée du travail au détriment de l'épargne retraite. Les deux sont compatibles.

Ceux qui souhaitent prendre leur retraite plus tardivement souhaitent aussi disposer de modes d'accompagnements et de garanties (emploi des seniors, épargne collective).

Conclusion : Une maturation de l'opinion sur la retraite

Que la crise économique qui frappe le pays et préoccupe toutes les catégories sociales n'affecte pas les attitudes des Français sur les retraites est en soi un résultat positif. Plus important encore est que tout se passe comme si le débat public, sous l'effet de la pédagogie et des réformes, fait évoluer en profondeur les mentalités et les attitudes.

L'évolution des attitudes sur les retraites se traduit en particulier par :

- Un début **d'acceptation de l'allongement de la durée du travail à 62 ans.**
- L'idée du **cumul emploi- retraite qui entre dans les esprits.**
- Un plus grand sentiment **d'ouverture du monde du travail et des entreprises à l'accueil des seniors.**

Mais aussi, d'un point de vue plus pratique par :

- Une amélioration de la **visibilité** sur les revenus lorsque les actifs seront à la retraite.
- Des progrès dans **l'information** sur les retraites.
- Et des **comportements d'épargne- retraite** qui se développent.

Cette maturation de l'opinion se double de comportements et de perceptions auprès des jeunes générations qui témoignent de perspectives positives. Les plus jeunes, en particulier les jeunes actifs :

- sont les plus **favorables aux réformes** comme le cumul emploi-retraite,
- considèrent qu'il faut **commencer tôt** la préparation financière de leur retraite,
- sont conscients de **l'importance de l'épargne individuelle** dans le processus de préparation des retraites.

Encore convient-il de répondre à la plus grande visibilité des revenus futurs à la retraite qui peut être de nature à développer des attitudes anxieuses, en offrant aux catégories modestes et moyennes un meilleur accompagnement d'épargne collective et d'épargne individuelle à la préparation de la retraite.